



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°106 du 15 novembre 2020

UNE

LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES S'ACCORDENT SUR LE BUDGET 2021-2027 ET LE PLAN DE RELANCE



Crédit photo : © Banco de España - Flickr CC

À l'issue de deux jours de négociation, le Conseil, le Parlement européen et la Commission européenne sont parvenus à un accord sur les détails du cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE pour 2021-2027 et sur le plan de relance.

Les négociateurs des trois institutions européennes réunis en « trilogue » sont parvenus à [un accord final](#) le 10 novembre 2020 qui inclut une hausse de près de 16 milliards d'euros de crédits en faveur de certains programmes européens, notamment Horizon Europe (recherche et innovation), Erasmus + (mobilité) et le nouveau programme en faveur de la santé (EU4Health). Il s'agissait là d'une demande forte du Parlement européen, qui espérait une hausse de 39 milliards d'euros pour ces programmes jugés prioritaires.

Afin de couvrir le remboursement des emprunts du Plan de relance, le compromis prévoit par ailleurs l'ajout de nouvelles ressources propres avec un calendrier contraignant à commencer en 2021 par l'introduction d'une contribution calculée sur le poids des déchets d'emballages plastiques non recyclés (cf. notre dico ci-dessous). La feuille de route inclut également une ressource propre basée sur le système d'échange de quotas d'émission (à partir de 2023, éventuellement liée à un mécanisme d'ajustement des émissions de carbone aux frontières), une taxe numérique (à partir de 2024), et une ressource propre basée sur la taxe sur les transactions financières (TTF) ainsi qu'une contribution financière liée au secteur des entreprises ou une nouvelle assiette commune pour l'impôt sur les sociétés (à partir de 2026). Il a également été acté de mettre en place de meilleures méthodes de suivi du climat et de la biodiversité afin de s'assurer qu'au moins 30% du montant total du budget de

l'Union et du plan de relance soutiennent les objectifs climatiques, et d'atteindre 7,5% des dépenses annuelles consacrées aux objectifs de biodiversité à partir de 2024, et 10% à partir de 2026.

Ce compromis interinstitutionnel qui intègre un train de mesures d'un montant total de 1 800 milliards d'euros doit désormais être formellement approuvé en plénière au Parlement européen et au Conseil dans les semaines à venir. Enfin, à noter que le Parlement européen et le Conseil ont scellé un [accord provisoire](#) sur la conditionnalité des fonds européens au respect de l'état de droit. Selon cet accord, un État pourrait donc perdre l'accès aux fonds européens si la Commission constate un risque ou une violation de l'état de droit dans un État membre. La Hongrie et la Pologne ont néanmoins d'ores et déjà menacé de brandir leur veto sur le paquet global.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

CONCERTATION AUTOUR DE LA VERSION 1 DES PROGRAMMES RÉGIONAUX FEDER-FSE ET FTJ 2021-2027



Crédit photo : Site organisation.nexem.fr

Dans le cadre de l'élaboration du Programme FEDER/FSE/FTJ 2021-2027, la Région sollicite les contributions des partenaires et potentiels porteurs de projets 2021-2027.

À la suite de l'approbation des [grandes orientations régionales pour la programmation européenne 2021-2027](#) par l'assemblée plénière des 8 et 9 juillet 2020, les services de la Région ont rédigé une [première version du programme FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027](#) qui est soumise pour avis au partenariat. Cette version intègre les [retours de la concertation](#) lancée auprès du partenariat au printemps 2020.

Les parties prenantes sont invitées à faire parvenir leurs retours sur cette version 1 du programme via l'adresse mail suivante **au plus tard le 27 novembre 2020** : federfse2021-2027@auvergnerhonealpes.fr

Ces contributions permettront de consolider une version définitive du programme qui sera soumise début 2021 à la Commission européenne.

Plus d'informations sont disponibles [sur le site L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes](#).



89 NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS PAR LE FEDER ET LE FSE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Crédit photo : © Pascal Guittet - L'Usine Nouvelle

Du 9 au 23 octobre 2020, les membres des comités de programmation des fonds européens FEDER/FSE pour les territoires d'Auvergne et de Rhône-Alpes ont été consultés par voie dématérialisée sur l'ensemble des projets présélectionnés au titre des programmes opérationnels.

Ces instances ont donné un avis favorable à 89 nouveaux projets pour un montant de 85,7 millions d'euros de crédits européens FEDER et FSE. Parmi ces projets programmés :

- le projet de recherche fondamentale « Valorisation biomédicale et industrielle d'une stratégie de traitement par sévoflurane du Syndrome de détresse respiratoire aiguë (SRDA) COVID-19, basée sur la voie de signalisation RAGE (récepteur des produits de glycation avancée) » porté par l'Université Clermont Auvergne (63) : 360 000 euros de subvention FEDER ;
- le projet de recherche innovation « STACK NEXTGEN - Pile à combustible de nouvelle génération » porté par SYMBIO (69) : 4 439 607 euros de subvention FEDER ;
- le projet de construction d'un bâtiment de laboratoires de développement de vaccins « Vaccines Development Laboratories – VDL » porté par SANOFI PASTEUR (69) : 8 000 000 euros de subvention FEDER ;
- le projet « Jamais la première fois sur le patient » porté par le CHU Grenoble Alpes (38) : 46 058 euros de subvention FSE.

Plus d'informations sont disponibles [sur le site L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes](#).

11,43 MILLIONS D'EUROS DE FONDS AGRICOLES POUR DES PROJETS EN AUVERGNE ET RHÔNE-ALPES



Les deux comités de programmation FEADER réunis le 13 octobre 2020 ont retenu 267 projets en Auvergne et 146 projets en Rhône-Alpes, respectivement au titre des programmes de développement rural Auvergne et Rhône-Alpes 2014-2020.

Ces 413 projets reçoivent 6,03 millions d'euros du FEADER + 5,4 millions d'euros de financement de la Région, des Départements et de l'État pour l'essentiel, soit 11,43 millions d'euros d'aide publique au total.

Individuels ou collectifs, les projets sont entrepris par de nombreux acteurs : agriculteurs, collectivités ou structures publiques, entreprises, propriétaires/gestionnaires forestiers, associations et autres structures de développement agricole et rural.

Cette diversité se retrouve aussi dans la nature des projets : modernisation et performance des exploitations, transformation à la ferme, développement des CUMA, méthanisation agricole, desserte forestière, mise en place de services de base pour la population rurale, voies vertes et itinéraires de randonnées, mise en valeur des espaces pastoraux...

Pour plus de détails sur ces projets, consulter [le site L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes](#).
Le prochain comité de programmation aura lieu le 24 novembre.

CONFÉRENCE FINALE DU PROJET ROCK

ROCK



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 730280.

La conférence finale du projet européen ROCK s'est tenue du 27 au 30 octobre dernier.

Crédit photo : Site internet rockproject.eu

La Ville de Lyon a été partenaire [du projet](#) ROCK durant les trois ans de sa mise en œuvre. Soutenu par le programme européen Horizon 2020, celui-ci visait le dialogue et l'échange de bonnes pratiques entre villes, afin de promouvoir la régénération et la revitalisation des centres historiques, en dupliquant des initiatives de régénération du patrimoine culturel réussies. Sept villes ont été sélectionnées comme modèles : Athènes (Grèce), Cluj-Napoca (Roumanie), Eindhoven (Pays-Bas), Liverpool (Royaume-Uni), Lyon, Turin (Italie) et Vilnius (Lettonie), afin d'inspirer et conseiller trois villes : Bologne (Italie), Skopje (Macédoine du nord) et Lisbonne (Portugal).

La Ville de Lyon a pu valoriser son savoir-faire dans deux domaines. Premièrement, sa vision de « ville comme mémoire et ville comme projet » qui envisage le patrimoine au-delà des bâtiments (immatériel, naturel), en intégrant les habitants. Ce mode de gouvernance a été mis en place via une Mission historique de site, et à grande échelle en se basant sur l'approche de l'UNESCO. Deuxièmement, Lyon a pu partager sa connaissance sur la gestion de la lumière, alors qu'elle renouvelle actuellement son Plan Lumière.

Parmi les enjeux débattus : comment ouvrir la voie à l'intégration de nouvelles possibilités techniques, mieux utiliser la lumière pour le développement urbain et social, prévenir le danger de la cacophonie lumineuse, réduire la demande énergétique et la pollution nocturne.

En savoir plus : <https://www.lyon.fr/culture/rock-patrimoine-historique-et-culturel>



ACTUALITÉ DES QUATRE MOTEURS POUR L'EUROPE



Crédit photo : Site internet 4motors.eu

Participez aux webinaires des Quatre Moteurs !

Malgré un contexte difficile et une nouvelle limitation des déplacements, le partenariat des [Quatre Moteurs pour l'Europe](#) (Bade Wurtemberg, Catalogne, Lombardie et Auvergne-Rhône-Alpes) a une actualité dense. La Catalogne, qui préside cette coopération depuis septembre, développe un programme d'évènements en ligne sur différents sujets, pour un partage de bonnes pratiques en lien avec la crise sanitaire.

Le 28 octobre, un débat s'est tenu sur les violences faites aux femmes pendant le confinement du printemps. Les quatre Régions ont pu partager des retours d'expérience similaires : augmentation des cas de violence rapportés, mise en place de dispositifs et de numéros d'urgence, accueil des femmes victimes de violence et de leurs enfants, mesures d'éloignement du conjoint violent. Le 5 novembre, un nouvel échange était consacré à la gestion de la crise sanitaire du point de vue de la protection civile : mesures de restriction et accompagnement des dispositifs nationaux/fédéraux ; information des populations ; fermeture des frontières, contrôles et accompagnement des nombreux travailleurs transfrontaliers impactés par ces nouvelles restrictions.

Trois nouveaux évènements sont programmés d'ici la fin de l'année :

- « Les Quatre Moteurs en dialogue avec les citoyens », le 25 novembre, 9h30-11h45 ;
- « Quatre Moteurs pour l'Europe : comment renforcer leur rôle dans la réalisation de l'Agenda 2030 et le Green Deal européen », le 4 décembre, 10h-13h ;
- « Lutter contre la fracture numérique », le 10 décembre, 9h-11h15.

Pour plus d'informations et pour s'inscrire, s'adresser à julie.maridet@auvergnerhonealpes.fr

ACTUALITÉS

RENOUVELLEMENT DU CESE



Un nouveau mandat (2020-2025) vient de commencer pour le Comité économique et social européen (CESE). C'est l'Autrichienne Christa Schweng issue du groupe des employeurs qui le présidera jusqu'en mars 2023.

Pour mémoire, le Comité économique et social européen ([CESE](#)) est un organe consultatif, créé en 1957 pour représenter les différents groupes d'intérêt socio-économique de l'Union (employeurs, travailleurs, activités diverses) et leur permettre d'exprimer, auprès des institutions, un point de vue représentatif de la société civile.

À l'ouverture de ce nouveau mandat, plus de 40% des [329 conseillers que compte le CESE](#) ont été renouvelés parmi lesquels deux tiers des 24 membres français. Réunis en session plénière du 27 au 28 octobre dernier, ils ont donc élu leur [nouvelle présidente, Christa Schweng](#), présente au CESE depuis 22 ans. Plaçant son mandat sous le slogan « *Unis pour l'avenir de l'Europe* », elle a présenté [ses priorités](#) : rétablir la confiance et la crédibilité du CESE tant à l'extérieur qu'en interne, s'attaquer aux difficultés économiques et sociales résultant de la COVID-19, et contribuer à la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Enfin sa vision post-Covid repose sur le tryptique suivant : "une Europe prospère sur le plan économique, une Europe socialement inclusive et une Europe durable sur le plan environnemental".

QUALITÉ DE VIE DANS LES VILLES EUROPÉENNES : DEUX NOUVELLES ENQUÊTES



Crédit photo : © Jeanne Menjoulet - Flickr CC

Le principal enseignement : les villes européennes sont agréables à vivre, mais le coût de la pollution atmosphérique pour les citoyens est considérable.

À l'occasion de la [dix-huitième semaine européenne des Régions et des Villes](#), la Commission européenne a dévoilé le 13 octobre dernier une [enquête portant sur la qualité de vie dans les villes européennes pour l'année 2019](#). 83 villes ont été sollicitées ce qui a donné lieu à plus de 58 000 interviews. Neuf Européens sur dix se déclarent satisfaits de la ville dans laquelle ils résident, et plus précisément, de l'administration publique, des espaces verts et des transports en communs qu'elle offre. Ce sont les citoyens des villes du Nord qui enregistrent le taux de satisfaction le plus élevé, mais celui-ci gagne du terrain à l'Est de l'Europe. Si les principales préoccupations des Européens sont la recherche d'un travail et d'un logement, leur qualité de vie passe aussi par un milieu urbain sain. Si le taux de satisfaction sur la qualité de l'air s'élève globalement à 62%, il n'atteint que 49% dans les villes d'Europe du Sud et de l'Est.

En effet, la [nouvelle étude](#) de [l'Alliance européenne pour la santé publique](#) (EPHA) publiée le 21 octobre dernier révèle que les villes d'Europe centrale et orientale enregistrent les plus hauts taux de décès liés à la pollution de l'air et les coûts les plus élevés par habitant, tandis que celles d'Europe du Sud présentent les taux les plus élevés de maladies chroniques. Si des disparités existent entre les villes européennes, le coût que la pollution atmosphérique engendré est néanmoins considérable pour les Européens de manière générale : environ 166 milliards d'euros par an, soit 1 276 euros par citoyen. Cette étude a porté sur 432 villes dans toute l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège et en Suisse. Plusieurs villes de la région en font partie. Les chiffres par ville peuvent être consultés [ici](#).



CONCOURS EUROREPORTERS POUR SENSIBILISER LES JEUNES À L'EUROPE



Crédit photo : Site Euroreporters.eu

Destiné aux classes de quatrième, troisième et seconde, le concours Euroreporters ambitionne de faire comprendre l'Europe aux jeunes, de leur « donner envie d'Europe ».

Accompagnées de leurs professeurs, les classes sont invitées à donner la parole aux jeunes en proposant un reportage sur un sujet européen de leur choix. Audio, vidéo ou photographique, le reportage devra démontrer comment l'Europe concerne les jeunes, dans leur proximité et leur quotidien, notamment au travers d'un projet financé par l'Europe près de chez eux.

Le concours, qui a démarré le 15 octobre dernier, s'achèvera en même temps que l'année scolaire 2021. Un voyage à Bruxelles devrait récompenser les lauréats. Toutes les informations sont disponibles [ici](#).

LA COMMISSION EUROPÉENNE PUBLIE SA STRATÉGIE SUR LA RÉNOVATION DES BATIMENTS



Crédit photo : © Tine Steiss - Flickr CC

La Commission européenne a publié le 14 octobre 2020 sa stratégie "vague de rénovations" dont l'objectif est de doubler le taux de rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels dans l'UE au cours des dix prochaines années et de s'assurer que les rénovations conduisent à une meilleure efficacité énergétique.

L'objectif de cette stratégie prévue dans le Pacte vert pour l'Europe est d'améliorer la qualité de vie des personnes qui vivent dans les bâtiments et les utilisent, de lutter contre la précarité énergétique, de réduire les émissions de gaz à effet de serre en Europe, de favoriser la numérisation et d'améliorer la réutilisation et le recyclage des matériaux. D'ici 2030, **35 millions de bâtiments** pourraient être rénovés et jusqu'à **160 000 emplois verts** supplémentaires créés dans le secteur de la construction. La rénovation des bâtiments est l'un des secteurs où le déficit d'investissement est le plus important dans l'UE.

La Commission estime que pour atteindre l'objectif climatique proposé de 55 % d'ici 2030, environ **275 milliards d'euros d'investissements** supplémentaires sont nécessaires chaque année d'ici 2030. La stratégie donnera la priorité à des actions dans trois domaines : la décarbonation du chauffage et du refroidissement ; la lutte contre la pauvreté énergétique et les bâtiments les moins performants ; et la rénovation des bâtiments publics tels que les écoles, les hôpitaux et les bâtiments administratifs.



VERS DES SALAIRES MININAUX PARTOUT EN EUROPE ?



Crédit photo : © Paul Bonhomme - Flickr CC

La Commission européenne a proposé le 28 octobre dernier une directive afin de garantir que les travailleurs de l'UE bénéficient d'un salaire minimum adéquat pour vivre de manière décente.

« Ce que nous voulons, c'est une meilleure convergence, la réduction des écarts, l'amélioration des salaires, la création d'une dynamique positive autour des salaires minimums et des salaires en général » a déclaré le commissaire européen à l'Emploi et aux droits sociaux, [Nicolas Schmit](#) s'exprimant lors de la conférence de presse qui a suivi l'adoption de cette proposition par le collège des Commissaires. Avec ce texte, il ne s'agit pas d'imaginer un salaire minimum commun aux Vingt-Sept, mais plutôt un cadre garantissant des revenus décents aux travailleurs les plus pauvres dans le plein respect du principe de subsidiarité eu égard aux compétences des États membres et à l'autonomie des partenaires sociaux.

[La proposition de directive](#) vise donc à promouvoir les négociations collectives en matière de salaires dans tous les États membres avec l'objectif de garantir que celles-ci couvrent au moins 70 % des travailleurs afin de leur assurer des salaires minimums décents. Les pays disposant de salaires minimaux légaux (21 actuellement) devraient mettre en place les conditions permettant la fixation des salaires minimaux légaux à des niveaux adéquats.

La proposition de directive va à présent être examinée par le Parlement européen et le Conseil. Le premier accueil qui lui a été fait par la [commission des affaires sociales du Parlement européen](#) le 29 octobre a en tout cas été plutôt réservé, révélateur d'un certain nombre d'inquiétudes et de divisions en fonction des nationalités des eurodéputés.

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement pour une action ou un évènement en France sur l'Union européenne ?

Un appel à propositions a été publié par la Représentation en France de la Commission. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : © Janelle - Flickr CC

PERMIS DE CONDUIRE : EXPRIMEZ-VOUS !

La Commission profite d'une évaluation sur l'actuel encadrement du permis de conduire pour consulter les citoyens. Vous avez des idées, des propositions, des remarques ? Exprimez-les, elles seront prises en compte lors de la rédaction de la prochaine Directive.

Vous avez jusqu'au 20 janvier prochain pour participer à la [consultation publique](#) ouverte par la Commission européenne sur la Directive « Permis de conduire », à l'occasion de la révision de l'actuelle [Directive de 2006](#). Amélioration de la sécurité routière, optimisation des déplacements routiers, réduction de la fraude au permis de conduire, sont au programme de la révision de l'actuel texte. Adina Valean, la [commissaire européenne aux Transports](#) l'a assuré : « *Les résultats de l'évaluation seront pris en considération pour déterminer si des changements et/ou des améliorations sont nécessaires à la directive sur le permis de conduire* ».

LA GARANTIE JEUNESSE ÉTENDUE AUX MOINS DE 30 ANS

Le Conseil vient de se prononcer en faveur de cette extension.

Proposée par la Commission européenne pour lutter contre le chômage des jeunes Européens et introduite en avril 2013 via une [recommandation](#) du Conseil, la [garantie jeunesse](#) prévoit que chaque jeune 'NEET' (ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ni de formation), âgé de moins de 25 ans se voie proposer un emploi, une formation, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois qui suivent la perte d'un emploi ou la fin d'un cycle d'enseignement ou de formation. Une [nouvelle recommandation](#) du Conseil approuvée à l'unanimité le 30 octobre réaffirme l'engagement des États membres à mettre en œuvre la garantie jeunesse et élargit son champ d'application aux jeunes entre 25 et 30 ans.

DICO DE L'EUROPE



RESSOURCES PROPRES : TAXE PLASTIQUES

Les [conclusions du Conseil européen du 21 juillet 2020](#) sur la réponse de l'Union européenne à la Covid-19 prévoient notamment que cette dernière s'efforcera de se doter de nouvelles ressources propres afin de rembourser l'emprunt finançant le plan de relance européen ([Next Generation EU](#)).

Dans un premier temps, une nouvelle ressource propre fondée sur les déchets plastiques non recyclés sera établie et appliquée à partir du 1^{er} janvier 2021. Elle sera composée « *des recettes provenant d'une contribution nationale calculée en fonction du poids des déchets d'emballages en plastique non recyclés, avec un taux d'appel de 0,80 euros par kilogramme* » assortie d'un mécanisme « *visant à éviter un effet excessivement régressif sur les contributions nationales* ». En résumé et pour la France, c'est l'État français qui collectera la nouvelle taxe pour la redistribuer au budget de l'Union européenne. Cette proposition a été reprise dans l'accord inter-institutionnel du 10 novembre sur le budget 2021-2027 (voir « Une »).



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)